Les mesures envisagées pour lutter contre la cherté de la vie

Depuis sa constitution par arrêté ministériel en date du 5 octobre 1932, la Commission permanente de surveillance des prix s'est réunie toutes les semaines, sous la présidence de M. Camille Chautemps. Un rapport dont les conclusions ont été approuvées par la Commission, lui a été présenté par M. de Monségou, rapporteur au Conseil national économique.

M. de Monségou constate que la courbe du coût de la vie, qui s'était élevée fortement depuis 1927 jusqu'en 1930-1931, avait subi depuis lors une diminution sensible et était revenue à un niveau légèrement inférieur à celui de 1927. La Commission a estimé que la diminution du coût de la vie était encore insuffisante et qu'un effort méthodique et continu devait être poursuivi par les Pouvoirs publics.

Pour donner à l'administration préfectorale le moyen de mettre fin à des abus manifestes, la Commission a approuvé le projet de loi qui vient d'être déposé par M. Camille Chautemps sur le bureau de la Chambre des députés et qui accorde aux préfets le pouvoir de taxer la viande. Les résultats déjà acquis laissent d'ailleurs espérer que les moyens de coercition n'auront à être utilisés qu'exceptionnellement.

En ce qui concerne le pain, la Commission a constaté que les prix ont baissé dans toute la France depuis le mois d'août dernier d'au moins sept sous par kilogramme.

Pour réprimer les abus

La Commission a mis à l'étude un projet tendant à réprimer les abus auxquels donnerait lieu la vente avec primes. Une enquête va être entreprise par le sous-secrétariat d'Etat à l'économie nationale, qui consultera les organisations syndicales intéressées. D'autre part, cette question sera soumise à l'examen des commissions départementales de surveillance des prix.

La Sûreté générale, se conformant aux instructions du ministre de l'Intérieur, vient d'organiser un service de surveillance des foires et marchés, qui s'efforcera de mettre fin aux abus commis par des intermédiaires peu scrupuleux.

Des prix réduits pour les chômeurs

La Commission a été saisie de projets tendant à organiser la vente aux chômeurs à des prix très réduits, des denrées de première nécessité. Elle va s'efforcer de mettre ces projets rapidement au point ; elle se préoccupe aussi de déterminer la liste des denrées et marchandises essentielles à l'existence qu'il y aurait lieu de mettre au plus bas prix possible à la disposition des consommateurs qui n'ont que des ressources modestes.

Déflation budgétaire et réforme administrative

Un vœu émis par les Présidents de Chambres de Commerce de France

Dans sa dernière réunion, l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de France a adopté le vœu suivant, que nous a communiqué la Chambre de Commerce de Roubaix :

« Considérant la situation financière de l'Etat, qui se caractérise par les chiffres suivants : Dette intérieure au 31 juillet 1932, 275 milliards ; Déficit des deux budgets, 1932 et 1933, 17 milliards ; Déficit des chemins de fer depuis 1930, 9 milliards ;

» Considérant que l'ensemble des budgets publics (Etat, département, communes) est arrivé à un total annuel de 68 milliards ; que le seul budget de l'Etat s'est accru entre 1926 et 1932 de 18 milliards, soit une augmentation de 47,7 % en six ans ;

» Considérant que, par le déficit de sa balance commerciale, la France a perdu depuis 1928 37 milliards ; que l'activité économique du pays se trouve considérablement ralentie par une crise prolongée ;

» Déclare que tous les français, par les seules vues du bon sens et de la raison doivent reconnaître : l'immense danger d'accroître, encore, une dette publique déjà exhorbitante ; l'impossibilité d'augmenter les impôts, qui en sont arrivés à détruire la matière imposable par l'arrêt partiel de la production et des échanges, ainsi que par l'appauvrissement de tous les patrimoines, et doivent reconnaître, par suite, l'impérieuse nécessité d'une déflation budgétaire massive, portant notamment sur les points suivants :

» Réduction des traitements et indemnités du personnel administratif ;

» Réduction générale des dépenses, par une réorganisation des services de l'Etat ;

» Diminution importante de la Dette viagère, par une juste révision des textes et par la discrimination des droits véritables et des abus ;

» Réforme profonde de la législation sur les Assurances Sociales ;

» Réforme générale administrative, basée sur la renonciation par l'Etat, à tous les services qui ne rentrent pas dans ses attributions essentielles de dépenses du Pays, de sauvegarde des intérêts généraux de la Nation et d'application de lois qui règlent les droits et les devoirs des citoyens ;

» Considérant d'ailleurs que, de quelques noms et sous quelques budgets qu'on les déguise, des mesures inopportunes et dangereuses d'emprunts ou de surcharges fiscales seraient, en contradiction avec les avis les plus autorisés, avec les déclarations faites par les ministres compétents et avec l'engagement moral pris au Parlement lors du vote de la conversion des rentes, qu'elles auraient pour conséquences un accroissement du prix de la vie, ainsi qu'une aggravation de la crise de confiance et pourrait soulever, dans l'opinion publique, une émotion assez vive pour transformer la crise financière en une crise plus grave ;

» Considérant, d'autre part, qu'en 1928, avec un budget inférieur de 14 milliards à celui de 1932, les services publics ne fonctionnaient pas moins bien et que le Pays n'était pas moins bien armé pour travailler, lutter et vivre ;

» Estime que le budget de 1933 doit être établi, sans aucun emprunt, sans aucun accroissement quelconque d'impôt, en adoptant pour bases les chiffres du budget de 1928, repris grâce, d'une part, à des économies de gestion et, d'autre part, à des économies de législation, en suspendant l'application de lois trop onéreuses ;

» Considérant enfin, la nécessité d'aboutir à ce nouveau redressement financier, malgré la coalition des intérêts particuliers et à l'abri de toute préoccupation politique.

» Emet le vœu :

» Que la déflation budgétaire, — première étape urgente du rétablissement financier, — et, aussitôt après, la réforme administrative, — deuxième étape, non moins indispensable, — soient étudiées et arrêtées, après avis de la Cour des Comptes, par le Conseil d'Etat, dont les délibérations seraient ensuite homologuées, pour être appliquées comme lois ».

***

Après avoir adopté ce vœu, l'Assemblée charge son Bureau de lui donner, ainsi qu'à l'exposé des motifs qui l'a motivé, la diffusion la plus large.

Elle donne, en outre, à son Bureau, — qui appréciera le moment le plus opportun pour faire ces démarches, — mission de porter au Président de la République et au Président du Conseil des Ministres, les desiderata des Chambres de Commerce.

Une grève communiste prive de pain les habitants de Séville

Dans les dernières heures de la soirée de mardi, le bruit a couru à Séville que l'Union locale des Syndicats se proposait de déclencher dès hier matin, la grève générale annoncée pour le 18. Les habitants de la ville se sont précipités vers les boulangeries et ont commencé à faire des provisions de pain pour plusieurs jours.

En quelques minutes, les provisions de pain étaient épuisées et les retardataires trouvaient les boulangeries fermées, ce qui augmenta encore l'inquiétude de la population.

Au cours de la nuit, le personnel des cafés et des bars s'est mis en grève et les ouvriers boulangers des équipes du matin, n'ont pas pris leur travail. La consommation quotidienne de la ville était environ 50.000 kilos de pain, la municipalité a demandé aux gouverneurs de Huelva, de Cordoue et de Cadix de faire parvenir à Séville le plus de pain qu'il leur sera possible.

Aux dernières nouvelles, on apprend que la grève a gagné la corporation des chauffeurs de taxis. Les tramways circulent sous la protection de la garde civile.

Les anarcho-syndicalistes, organisés dans la Confédération nationale du travail, ont déclaré qu'ils ne suivraient pas le mouvement déclenché par les éléments communistes.

Quelques incidents se sont produits.

Alors qu'ils sortaient, ce matin, de leurs remises, les tramways ont été reçus à coups de feu. Des groupes de syndicalistes et de communistes se sont rencontrés. Des coups de feu ont été tirés. On compte deux blessés graves. Plusieurs arrestations ont été opérées. Les tramways circulent sous la surveillance des gardes-civils.

DE NOUVEAUX ATTENTATS POLITIQUES EN BULGARIE

L'autre nuit, dans une rue de Sofia, le Macédonien Mitreff, a été tué à coups de revolver par un individu, qui a pu prendre la fuite. La victime était un communiste.

D'autre part six individus ont tiré des coups de revolver par la fenêtre d'une chambre dans laquelle se trouvait le michailoviste Zaphiroff. Celui-ci n'a pas été atteint. La police a opéré des perquisitions dans plusieurs quartiers de la ville, sans trouver de trace des auteurs de l'attentat. Par contre, un grand nombre d'armes on été saisies.

La Femme et le Serpent

La mode féminine nous a déjà dotés de souliers en peau de serpent, de lézard, de crocodile. Mais elle n'avait pas dit son dernier mot, puisqu'elle nous offre maintenant des gants en peau de python. Voilà un bien dangereux animal réduit à l'impuissance, et qui doit payer son tribut aux exigences des Eves coquettes.

L'horrible fin d'un ouvrier graisseur aux Mines de Courrières

Un terrible accident, qui causa la mort d'un brave ouvrier, est survenu au triage de la fosse N° 3 des Mines de Courrières. Ce dernier, Brauwers Arthur, âgé de 34 ans, graisseur au criblage, était à son travail lorsqu'il fut happé par ses vêtements par un arbre de transmission.

Le malheureux fit volant avec cet arbre et vint buter de la tête et des pieds à chaque tour d'engrenages sur le bord coupant du criblage.

Lorsque la machine fut arrêtée, il avait cessé de vivre et était dans un piteux état ; il avait les deux jambes fracturées, ainsi que les genoux, fractures multiples de côtes avec enfoncement de tout l'hémithorax droit et décollement du cuir chevelu.

Le corps a été reconduit à son domicile à *Fouquières-les-Lens*.

L'AFFAIRE DE LA BANQUE PETYT DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DUNKERQUE

Devant le tribunal correctionnel de Dunkerque s'ouvriront, mardi prochain, les débats concernant la faillite de la banque Petyt, survenue il y a environ sept ans.

Trois chefs d'accusation ont été retenus dans cette affaire : distribution de dividendes fictifs par inexactitude des bilans ; émission de chèques sans provision ; abuse de confiance. Cette dernière inculpation vise particulièrement les opérations de change.

Comparaîtront devant le tribunal : MM. Paul Petyt, directeur général de la banque ; Thomas, son gendre, et Gervais, ces deux derniers fondés de pouvoirs ; un employé et six administrateurs.

Onze témoins seront entendus : MM. Christol et Léon, experts ; Isoré, syndic de la faillite ; Saugrain, ancien commissaire central et sept anciens administrateurs ou employés.

Les avocats sont Me Dubuisson, Gamblin et Valentin, du barreau de Dunkerque ; Boyer-Chamart, du barreau de Lille ; Loewel, Chrestell et André Hesse, du barreau de Paris.

UN SOLDAT SUCCOMBA DES SUITES D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL A AVESNES-LE-SEC

Au mois d'août dernier, le jeune soldat Robert Santer, du 72e R. A., en garnison à Vincennes, avait reçu un coup de pied de cheval en pleine poitrine.

Venu en permission de onze jours, le 14 septembre, chez ses parents, à Avesnes-le-Sec, il dut faire prolonger cette permission deux fois, à cause de son état de santé.

Des complications étant survenues, le jeune soldat vient de succomber des suites d'une tumeur aux poumons, provoquée vraisemblablement par le coup que lui porta l'animal.

DEUX OUVRIERS BLESSÉS PAR L'EXPLOSION D'UN GÉNÉRATEUR A ACÉTYLÈNE A VITRY-EN-ARTOIS

L'autre matin, M. André Moguet, 24 ans, soudeur autogène, demeurant à Biache-Saint-Vaast, travaillait à un générateur d'acétylène aux ateliers des Constructions Mécaniques de Vitry, quand tout à coup, par suite d'une cause inconnue, l'appareil fit explosion, le blessant très superficiellement d'ailleurs, au visage. Un autre ouvrier, M. Jean Desinge, 18 ans, serrurier, de Biache également, qui travaillait à proximité, fut blessé, lui aussi, mais sans aucune gravité, à la figure. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Quelques jours de repos ont été prescrits aux deux ouvriers, par le docteur Demarquilly, qui les a visités.

LE DRAME DU BRACONNAGE DU NOUVION-EN-THIÉRACHE

Une demande de mise en liberté provisoire de Théodule Bouquenieux, taupier au Nouvion-en-Thiérache, qui fut arrêté à la suite du drame du braconnage de la forêt du Nouvion, qui se déroula le lundi 10 octobre dernier, a été faite par Me Semal, de Vervins, son défenseur.

DANS LA POLICE

M. Pinet, commissaire de police de 1re classe, à Fourmies (Nord), est mis en congé avec solde pour raisons de santé.

— NOTRE —

ALMANACH

POUR 1933

vous est INDISPENSABLE

Vous y trouverez :

L'ORACLE DU DESTIN

Les Foires et Marchés,
Le calendrier agricole,
Les tarifs postaux en vigueur,
Les usages mondains,
L'organisation politique,

Des bons mots,
Des contes et nouvelles,
Des recettes culinaires,
Des conseils de T.S.F.,
La Pêche, la Mode, etc...

1,75 EN VENTE PARTOUT 1,75

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une vieille femme, renversée par un cycliste à Beuvry est décédée à Béthune

Dans la soirée de mardi, on a admis d'urgence à l'Hôpital de Béthune, Mme Vve Wembecke, née Octavie Lobbes, âgée de 84 ans, née à Bourbourg (Nord) et demeurant route Nationale à Beuvry.

La vieille femme, qui avait été renversée par un cycliste portait à la tête une grave blessure.

Mme Vve Wembecke est d'ailleurs décédée mercredi, vers 7 heures du matin, sans avoir repris connaissance.

L'accident se serait produit mardi vers 17 heures, route Nationale, à Beuvry, et l'auteur de l'accident, Georges Delpierre, 45 ans, entrepreneur de menuiserie, rue Sadi-Carnot, à Beuvry, est inculpé d'homicide involontaire.

Delpierre circulant sur la route Nationale, où la chaussée est en déclivité, actionna son appareil avertisseur et Mme Wembecke, ainsi prévenue de l'arrivée du cycliste, hésita quelques instants pour traverser la route ; elle s'y engagea quand même et elle fut alors heurtée par la pédale gauche du vélo. La vieille femme trébucha, ainsi que le cycliste, juste en face de la maison du docteur Bridoux.

Le médecin fut appelé et jugeant l'état grave de Mme Wembecke, ordonna son transfert immédiat à l'Hôpital.

Delpierre s'en fut alors informer le commissaire de police de l'accident qu'il venait involontairement de causer.

Une information judiciaire a été ordonnée par le parquet de Béthune. Cette affaire a été confiée à M. Masson, juge d'instruction qui a chargé M. le docteur Quenée, médecin légiste, pour l'examen du corps de la victime. M. Bocquet, ingénieur des mines, a été chargé de la *reconstitution de l'accident.*

Delpierre, qui est inculpé d'homicide involontaire et d'infraction au code de la route, ne fut pas maître de sa vitesse. Il a été laissé en liberté.

Un soldat grièvement blessé par une auto à Morisel

Le soldat Léopold Manchette, âgé de 22 ans, actuellement en permission à Morisel (Somme), circulait à bicyclette hier matin, vers 10 heures, se dirigeant vers Villers-Bretonneux. Dans la descente précédant cette commune, il aperçut devant lui un camion qui allait dans la même direction et il entreprit de le doubler, mais au moment où il effectuait cette manœuvre, une autre automobile arriva en sens inverses. Le cycliste tenta de l'éviter mais il fut happé et renversé. On le releva gravement blessé et l'automobiliste le transporta chez lui.

Son état est sérieux. Les gendarmes ont ouvert une enquête.

La victime de la collision d'un chariot avec un tramway à Saint-André, est décédée

Dans notre journal de mardi, nous avons relaté le tamponnement qui se produisit à St-André-lez-Lille, entre un tramway et un chariot-citerne, qui était conduit par l'ouvrier agricole, M. Jean Templemars, âgé de 65 ans, d'origine belge, occupé chez M. Lecompte, cultivateur à la ferme de la Tour, rue de Lille, à *Marcq-en-Baroeul*.

M. Templemars, qui fut victime de ce pénible accident, fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, où il dut subir l'amputation de la cuisse. Il est *décédé des suites de ses blessures*, dans la nuit de mardi à mercredi.

LE PIED DE NEZ AUX GENDARMES D'UN INDUSTRIEL DE ROUBAIX LUI COUTE 200 fr. D'AMENDE

Le Tribunal Correctionnel d'Amiens a rendu hier son jugement dans une affaire d'outrages à gendarmes et de refus d'obtempérer dans laquelle était poursuivi un industriel de Roubaix, M. François Vanlanker.

Le 16 mai dernier, vers 20 h. 45, les gendarmes d'Amiens qui revenaient d'effectuer une tournée de surveillance de la circulation routière, aperçevaient à l'entrée de la ville, une automobile dont le conducteur refusa systématiquement de leur laisser le passage. Leur voiture étant moins puissante, ils durent laisser partir l'automobiliste.

Aux coups de sifflet qui lui étaient adressés, celui-ci répondit par un pied de nez. Il poursuivit sa route en direction de Paris. Les gendarmes ne l'entendirent pas ainsi et ils alertèrent leurs collègues de Saint-Saulfieu et l'un d'eux se posta sur la route et tenta d'arrêter l'automobiliste fuyard, mais celui-ci roulait à une telle allure que le gendarme dut se retirer pour éviter d'être écrasé. A leur tour, les gendarmes de Saint-Saulfieu téléphonèrent à leurs collègues de Breteuil et un barrage fut établi devant lequel l'automobiliste dut s'arrêter, et de donner son identité. Il s'agissait de M. Vanlanker. Il protesta de son innocence et affirma qu'il ne s'était pas rendu compte qu'il s'agissait de gendarmes. Cependant une dame qui l'accompagnait déclara devant les représentants de l'autorité « ce n'est pas un pied de nez, mais dix qu'il fallait leur faire ».

A l'audience, l'industriel a protesté une fois de plus de son innocence. Le président l'a admonesté. M. Cuneo, substitut du procureur de la République, a demandé une peine sévère et après plaidoirie de Me Bompard, M. Vanlanker a été condamné à 200 francs d'amende.

UN TRAFIQUANT DE BEURRE SÉVÈREMENT CONDAMNÉ A CAMBRAI

A l'audience correctionnelle de mercredi, le Tribunal de Cambrai, vidait son délibéré dans l'affaire Bouteiller Edmond 51 ans, marchand de beurre, à Saulzoir, inculpé d'avoir mis en vente du beurre falsifié à raison de 15 % de margarine.

Bouteiller est condamné à 8 jours de prison, 1.500 francs d'amende ; à des insertions dans quatre journaux ; à l'affichage du jugement à la porte de son domicile durant 7 jours.

COUR D'APPEL DE DOUAI

PRESTATION DE SERMENT

Le commandant en retraite Vergriète, docteur en droit, à Calais, a prêté le serment d'avocat devant la 1re Chambre de la Cour d'Appel.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 17 novembre 1932. — Soleil : Lever, 7 h. 3 ; coucher, 16 h. 7 ; Lune : lever, 11 h. 47 ; coucher, 11 h. 16.

Au jourd hui : Saint-Agnan. — Demain : Sainte-Claudine.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 novembre 1932. A 18 h. : Baromètre, 765 mm. 7 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 1 ; Thermomètre Fronde, 2.5 ; Minima, 1.6 ; Maxima, 4.8 ; Etat hygrométrique, 93 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Est ; Force modérée ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : Couvert ; Temps probable pour jeudi : Froid ; brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Même temps, brouillard matinal, ensuite ciel brumeux, trois quarts ou entièrement couvert avec rares éclaircies ; Vent du secteur Est, modéré à assez fort. — Minimum en baisse sur la veille.

DEUIL. — On annonce la mort du professeur Thirotoix, ancien médecin des hôpitaux de Paris, ancien professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, né à Douai, en 1861. Le professeur Thiroloix avait obtenu la Médaille d'Or de l'Internat.

DE PASSAGE. — Par le paquebot « Canterbury », venant de Douvres, à 14 h. 10, sont arrivées hier après-midi, en Gare Maritime de Calais, Mme Titulesco, femme du Ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, partie pour Paris, par le rapide de 14 h. 30.

— A 15 h. 10 est arrivée, par le rapide de Paris, Mme de Fleuriau, femme de l'Ambassadeur de France à Londres, qui s'est embarquée à 15 h. 45, à bord du paquebot « Canterbury », pour Douvres et Londres.

— M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, délégué de ce pays à la Conférence du désarmement et à la Société des Nations, est arrivé en gare maritime de Calais, hier après-midi, venant de Londres via Douvres, par le paquebot « Canterbury » de 14 h. 10.

Le ministre a pris place dans le Pullmann de 14 h. 30, à destination de Paris.

Emprunt départemental du Nord 6 % 1921 de 750 millions

Tirage du 15 novembre 1932

(SUITE)

230.611	à	230.620	—	19.231	à 19.240
153.761	à	153.770	—	84.781	à 84.790
9.261	à	9.270	—	97.291	à 97.300
107.991	à	108.000	—	100.221	à 100.230
148.941	à	148.950	—	115.261	à 115.270
269.411	à	269.420	—	174.741	à 174.750
250.501	à	250.510	—	115.481	à 115.490
160.741	à	160.750	—	86.711	à 86.720
149.681	à	149.690	—	156.861	à 156.870
179.131	à	179.140	—	6.111	à 6.120
265.001	à	265.010	—	169.851	à 169.860
111.031	à	111.040	—	127.861	à 127.870
232.261	à	232.270	—	264.041	à 264.050
191.031	à	191.040	—	143.611	à 143.620
239.751	à	239.760	—	27.401	à 27.410
19.441	à	19.450	—	37.551	à 37.560
171.221	à	171.230	—	181.981	à 181.990
29.751	à	29.760	—	90.711	à 90.720
275.741	à	275.750	—	158.141	à 158.150
203.181	à	203.190	—	141.441	à 141.450
77.211	à	77.220	—	261.091	à 261.100
59.421	à	59.430	—	105.031	à 105.040
1.001	à	1.010	—	40.611	à 40.620
139.931	à	139.940	—	153.961	à 153.970
200.861	à	200.870	—	285.301	à 285.310
22.731	à	22.740	—	33.181	à 33.190
57.991	à	58.000	—	263.311	à 263.320
52.341	à	52.350	—	109.341	à 109.350
203.071	à	203.080	—	79.031	à 79.040
225.321	à	225.330	—	55.031	à 55.040
77.501	à	77.510	—	205.701	à 205.710
99.151	à	99.160	—	297.091	à 297.100
298.541	à	298.550	—	63.111	à 63.120
292.681	à	292.690	—	1.241	à 1.250
219.111	à	219.120	—	156.951	à 156.960
101	à	110	—	251.451	à 251.460
155.851	à	155.860	—	246.511	à 246.520
134.041	à	134.050	—	98.381	à 98.390
18.601	à	18.610	—	226.441	à 226.450
259.751	à	259.760	—	284.031	à 284.040
238.011	à	238.020	—	28.921	à 28.930
40.651	à	40.660	—	217.651	à 217.660
120.291	à	120.300	—	70.371	à 70.380
69.311	à	69.320	—	119.411	à 119.420
52.521	à	52.530	—	152.091	à 152.100
234.861	à	234.870	—	262.431	à 262.440
254.991	à	255.000	—	285.621	à 285.630
115.701	à	115.710	—	284.101	à 284.110
262.731	à	262.740	—	224.651	à 224.660
179.981	à	179.990	—	177.221	à 177.230
227.751	à	227.760	—	62.721	à 62.730
143.711	à	143.720	—	37.411	à 37.420
24.831	à	24.840	—	120.691	à 120.700
185.371	à	185.380	—	17.721	à 17.730
44.221	à	44.230	—	122.651	à 122.660
277.421	à	277.430	—	65.491	à 65.500
1.851	à	1.860	—	143.661	à 143.670
791	à	800	—	185.781	à 185.790
255.961	à	255.970	—	105.741	à 105.750
120.811	à	120.820	—	274.791	à 274.800
216.831	à	216.840	—	142.541	à 142.550
175.941	à	175.950	—	213.041	à 213.050
133.181	à	133.190	—	70.611	à 70.620
155.381	à	155.390	—	121.301	à 121.310
259.081	à	259.090	—	148.231	à 148.240
174.491	à	174.500	—	11.671	à 11.680
22.991	à	23.000	—	163.441	à 163.450
53.611	à	53.620	—	236.081	à 236.090
71.431	à	71.440	—	288.521	à 288.530
28.381	à	28.390	—	23.751	à 23.760
5.761	à	5.770	—	48.401	à 48.410
205.841	à	205.850	—	143.771	à 143.780
225.261	à	225.260	—	113.191	à 113.200
166.921	à	166.930	—	234.421	à 234.430
253.411	à	253.420	—	11.731	à 11.740
99.031	à	99.040	—	189.671	à 189.680
280.271	à	280.280	—	68.961	à 68.970
246.031	à	246.040	—	111.121	à 111.130
63.291	à	63.300	—	199.011	à 199.020
241.161	à	241.170	—	5.541	à 5.550
250.931	à	250.940	—	278.841	à 278.850
138.941	à	138.950	—	224.951	à 224.960
41.381	à	41.390	—	273.541	à 273.550
202.501	à	202.510	—	73.921	à 73.930
100.251	à	100.260	—	259.801	à 259.810
221.691	à	221.700	—	57.611	à 57.620
216.931	à	216.940	—	183.901	à 183.910
97.601	à	97.610	—	286.671	à 286.680
122.871	à	122.880	—	191.781	à 191.790
157.131	à	157.140	—	218.621	à 218.630
81.311	à	81.320	—	296.531	à 296.540
86.681	à	86.690	—	298.511	à 298.520
71.971	à	71.980	—	261.621	à 261.630
41.351	à	41.360	—	155.341	à 155.350
77.391	à	77.400	—	62.411	à 62.420
163.001	à	163.010	—	188.201	à 188.210
142.211	à	142.220	—	4.251	à 4.260
264.671	à	264.680	—	204.131	à 204.140
255.171	à	255.180	—	268.361	à 268.370
268.101	à	268.110	—	111.251	à 111.260
74.561	à	74.570	—	99.321	à 99.330
260.391	à	260.400	—	229.251	à 229.260
196.211	à	196.220	—	81	à 90
79.531	à	79.540	—	12.281	à 12.290
50.021	à	50.030	—	122.501	à 122.510
130.441	à	130.450	—	110.861	à 110.870
222.501	à	222.510	—	84.921	à 84.930
280.681	à	280.690	—	43.311	à 43.320
181.371	à	181.380	—	271.751	à 271.760
193.011	à	193.020	—	24.031	à 24.040
149.911	à	149.920	—	29.661	à 29.670
224.731	à	224.740	—	93.921	à 93.930
123.021	à	123.030	—	150.881	à 150.890
142.741	à	142.750	—	114.831	à 114.840
211.601	à	211.610	—	29.931	à 29.940
189.791	à	189.800	—	151.091	à 151.100
10.451	à	10.460	—	32.701	à 32.710
119.751	à	119.760	—	18.201	à 18.210
177.351	à	177.360	—	283.631	à 283.640
72.801	à	72.810	—	149.981	à 149.990
279.671	à	279.680	—	104.351	à 104.360
68.121	à	68.130	—	86.871	à 86.880
253.181	à	253.190	—	56.011	à 56.020
222.341	à	222.350	—	295.491	à 295.500
224.281	à	224.290	—	142.021	à 142.030
94.621	à	94.630	—	12.981	à 12.990
36.501	à	36.510	—	96.101	à 96.110
87.691	à	87.700	—	131.841	à 131.850
51.811	à	51.820	—	82.151	à 82.160
190.961	à	190.970	—	191.441	à 191.450
138.021	à	138.030	—	54.601	à 54.610
65.141	à	65.150	—	6.221	à 6.230
77.631	à	77.640	—	163.301	à 163.310
263.201	à	263.210	—	85.591	à 85.600
65.951	à	65.960	—	38.891	à 38.900
80.261	à	80.270	—	123.331	à 123.340
63.071	à	63.080	—	42.421	à 42.430
47.261	à	47.270	—	60.201	à 60.210
202.851	à	202.860	—	16.171	à 16.180
126.671	à	126.680	—	157.441	à 157.450
299.311	à	299.320	—	136.841	à 136.850
57.341	à	57.350	—	69.561	à 69.570
185.681	à	185.690	—	127.211	à 127.220
186.941	à	186.950	—	257.721	à 257.730
146.191	à	146.200	—	160.511	à 160.520
174.431	à	174.440	—	91.961	à 91.970
46.531	à	46.540	—	273.191	à 273.200
200.441	à	200.450	—	269.351	à 269.360
243.721	à	243.730	—	295.841	à 295.850
213.371	à	213.380	—	42.561	à 42.570
183.651	à	183.660	—	95.271	à 95.280
257.231	à	257.240	—	65.481	à 65.490
189.461	à	189.470	—	298.421	à 298.430
24.801	à	24.810	—	15.441	à 15.450
279.161	à	279.170	—	269.221	à 269.230
118.661	à	118.670	—	40.571	à 40.580
98.421	à	98.430	—	230.811	à 230.820
182.671	à	182.680	—	58.621	à 58.630
541	à	550	—	168.531	à 168.540
79.701	à	79.710	—	59.621	à 59.630
242.901	à	242.910	—	68.321	à 68.330
218.851	à	218.860	—	111.411	à 111.420
58.751	à	58.760	—	217.211	à 217.220
246.931	à	246.940	—	114.651	à 114.660
104.821	à	104.830	—	58.661	à 58.670
249.501	à	249.510	—	288.251	à 288.260
104.481	à	104.490	—	14.121	à 14.130
108.071	à	108.080	—	138.071	à 138.080
273.031	à	273.040	—	272.041	à 272.050
112.991	à	113.000	—	102.691	à 102.700
169.801	à	169.810	—	195.891	à 195.900
143.961	à	143.970	—	292.191	à 292.200
99.301	à	99.310	—	122.141	à 122.150
299.571	à	299.580	—	245.951	à 245.960
187.041	à	187.050	—	52.471	à 52.480
295.291	à	295.300	—	156.331	à 156.340
239.951	à	239.960	—	37.801	à 37.810
32.271	à	32.280	—	35.501	à 35.510
29.321	à	29.330	—	471	à 480
171.951	à	171.960	—	160.701	à 160.710
53.521	à	53.530	—	36.391	à 36.400
11.071	à	11.080	—	272.641	à 272.650
138.721	à	138.730	—	95.441	à 95.450
195.711	à	195.720	—	221.831	à 221.840
13.631	à	13.640	—	187.591	à 187.600
43.681	à	43.690	—	1.381	à 1.390
247.941	à	247.950	—	188.851	à 188.860
243.291	à	243.300	—	229.741	à 229.750
276.111	à	276.120	—	45.061	à 45.070
159.971	à	159.980	—	116.791	à 116.800
56.131	à	56.140	—	177.151	à 177.160
171.651	à	171.660	—	284.541	à 284.550
117.621	à	117.630	—	166.191	à 166.200
256.751	à	256.760	—	235.471	à 235.480
261.711	à	261.720	—	51.111	à 51.120
84.711	à	84.720	—	55.701	à 55.710
297.991	à	298.000	—	57.281	à 57.290
130.481	à	130.490	—	183.241	à 183.250
145.561	à	145.570	—	281.481	à 281.490
21.151	à	21.160	—	254.651	à 254.660
289.631	à	289.640	—	145.051	à 145.060
92.811	à	92.820	—	14.591	à 14.600
195.891	à	195.900	—	292.201	à 292.210
253.031	à	253.040	—	4.921	à 4.930
125.851	à	125.860	—	108.231	à 108.240
136.691	à	136.700	—	279.171	à 279.180
136.651	à	136.660	—	249.651	à 249.660
85.501	à	85.510	—	211.891	à 211.900
43.051	à	43.060	—	164.391	à 164.400
75.231	à	75.240	—	291.661	à 291.670
216.451	à	216.460	—	299.271	à 299.280
25.681	à	25.690	—	262.151	à 262.156
186.581	à	186.590	—	213.321	à 213.330

L'état de la victime du drame conjugal de Sallaumines

Nous avons relaté, hier, le drame qui s'est produit mardi matin à Sallaumines, impasse Bauduin, et au cours duquel Mme Charles Crametz tira deux balles de revolver dans le dos de son mari. Celui-ci fut transporté à Lens, à l'hôpital, où son état fut jugé très grave. Le poumon gauche, ainsi que la plèvre étaient intéressés.

Mercredi, l'état du blessé était stationnaire. Il souffre beaucoup, mais paraît avoir retrouvé toute sa lucidité.

CONSEIL D